



Communiqué de Jean Michel Morer Maire de Trilport

Je tenais après ces deux semaines de confinement à faire un point sur la situation à Trilport et vous rendre compte de l'action initiée par les services de la Mairie durant cette période perturbée.

Nous avons anticipé en lançant notre Plan de Continuité d'Activités dès le vendredi 13 mars, destiné à organiser les missions de service public de la collectivité à assurer prioritairement en intégrant les contraintes liées à cette période perturbée. Nous ne parlions pas encore alors de confinement.

C'est ainsi que les services municipaux ont été en ordre de marche et opérationnels dès le lundi 16 mars et sont intervenus concrètement.

Après des personnes âgées en lançant notre dispositif exceptionnel d'entraide : suivi individualisé quotidien, mise en place d'un numéro de téléphone dédié et de services appropriés (portage de repas, colis alimentaire de première nécessité ...), prise de contact avec les familles et les voisins permettant la mise en œuvre de réseaux de solidarité de proximité.

Ce sont plus de 200 trilportaises et trilportais qui sont concernés par cette action, nous l'avons menée avec les aides à domicile de l'ASSAD de Trilport dont je salue le dévouement.

Le Relais d'Assistantes Maternelles est entré en relation directe avec les familles et les professionnelles afin de faciliter la garde des enfants dont les parents travaillent.

Nous avons assuré à l'école Prévert, au côté des professeurs volontaires et en collaboration avec l'Inspection Académique, un accueil les matin, midi et soir destiné aux enfants des personnels soignants.

Il nous semblait effectivement indispensable de répondre présent dès le premier jour, afin de soutenir concrètement leur action exceptionnelle, eux qui se mobilisent nuit et jour pour sauver nos vies, parfois au péril de la leur.

La mairie assure une permanence quotidienne, matin et après-midi, du lundi au vendredi : accueil téléphonique, prise de rendez-vous, traitement des urgences, distribution d'autorisation de déplacement ... Afin de garantir la sécurité de tous nous avons mis en place des procédures strictes et ré aménagé des locaux qui sont très régulièrement (comme les écoles) nettoyés et désinfectés.

Les services continuent à instruire les dossiers en cours, en télétravaillant si besoin, afin de ne pas perdre de précieuses semaines lorsque la vie normale reprendra enfin le dessus.

Le site internet, l'application mobile, que je vous engage à télécharger, la page Facebook de la ville relayent auprès des habitants les informations essentielles ou importantes que nous recueillons.

Une astreinte technique a été également mise en place afin d'intervenir dès que nécessaire et assurer l'entretien de notre ville, dans des conditions je le rappelle perturbées et un effectif réduit.

L'accès au complexe sportif, aux aires de jeux, aux locaux publics a été interdit dès le 1er jour afin de faire respecter au mieux un confinement qui s'impose à tous et je veux souligner le travail de prévention assuré par la Police Municipale.

Voilà, pour ce rapide point d'étape ...

La mobilisation des agents municipaux est totale, dans ce contexte difficile, ils réussissent, à effectif réduit, à maintenir les missions essentielles de la collectivité et ce lien de proximité et de solidarité indispensable à la vie de chacun ...

Je veux associer évidemment, à titre personnel et au nom de la ville l'action des personnels

- Des services de secours et de transport,
- Des commerces de proximité, du Carrefour Market et des deux pharmacies,
- Des professionnels de santé,
- Des entreprises présentes sur la commune, je pense notamment à la société Recticel, qui a répondu à ma demande d'aide en équipements de protection pour les aides à domicile ...

C'est une véritable chaîne de solidarité qui est en œuvre et permet à chacun, simplement de mieux vivre au quotidien, durant ce temps de confinement qui s'impose à tous.

Se confiner, c'est se protéger, et se protéger, c'est aussi protéger les autres...

N'appellez pas le 15, si vous avez des questions sur le coronavirus, mais le numéro vert : 0800 130 000, ce numéro est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (appel gratuit depuis un poste fixe en France)



Numéro mairie : 01 60 09 79 30

